

268ème promotion d'élèves gardiens de la paix Du 07 novembre 2022 au 05 novembre 2023 (52 semaines)

ENSAPN Toulouse, Externat Saint-Malo, Externat Chassieu, ENP Roubaix,
Rouen-Oissel, Saint-Malo, Périgueux, Nîmes, Montbéliard, Sens et CFP Chassieu

DÉCOUPAGE DE LA SCOLARITÉ

DATES ET PROGRESSION	
SOCLE INITIAL	<p>En école, du 07 novembre 2022 au 14 juillet 2023 (35 semaines : s45 - 2022 à s28 - 2023)</p> <p>Évaluation test endurance cardio respiratoire « 1 » (semaine 46)</p> <p>Épreuve de remplacement évaluation test endurance cardio respiratoire « 1 » (semaine 47)</p> <p>Aptitude au port et emploi de l'arme de service en dotation individuelle : évaluation continuée</p> <p>Intégration dans EVALNAT des grilles TECR 1 le 16 décembre 2022 avant 17h (semaine 50)</p> <p>Parcours de tir : arme individuelle en dotation collective</p> <p>Parcours de tir : arme individuelle en dotation individuelle</p> <p>Contrôle école écrit « 1 » le 22 mars 2023 (semaine 12)</p> <p>Épreuve de remplacement du contrôle école écrit « 1 » le 30 mars 2023 (semaine 13)</p> <p>Évaluation test endurance cardio respiratoire « 2 » (semaine 13)</p> <p>Épreuve de remplacement évaluation test endurance cardio respiratoire « 2 » (semaine 14)</p> <p>Commission de suivi JAP « 1 » au plus tard le 28 avril 2023 (semaine 17)</p> <p>Transmission des grilles TECR 1 et 2, aptitude au port et à l'emploi à l'arme individuelle, CEE1, CES 1, compétences numériques, MCPN et CRI le 28 avril 2023 avant 17h (semaine 17)</p> <p>Intégration des dossiers JAP « 1 » : le 2 mai 2023 avant 17h (semaine 18)</p> <p>Commission d'harmonisation : au plus tard le 4 mai 2023 semaine 18 (date à fixer)</p> <p>Envoi des dossiers JAP « 1 » : le 5 mai 2023 avant 17h (semaine 18)</p> <p>Contrôle école écrit « 2 » le 10 mai 2023 (semaine 19)</p> <p>Épreuve de remplacement du contrôle école écrit « 2 » le 16 mai 2023 (semaine 20)</p> <p>Contrôle école de simulation « 1 » et « 2 » au plus tard le 12 mai 2023 (semaine 19)</p> <p>Épreuve remplacement des contrôles écoles de simulation « 1 » et « 2 » au plus tard le 17 mai 2023 (semaine 20)</p> <p>Réunion du jury d'aptitude professionnelle « 1 » les 23 et 24 mai 2023 (semaine 21)</p> <p>Vacation du 30 mai au 6 juin 2023 (semaines 22-23)</p> <p>Contrôle national judiciaire les 06 et 07 juillet 2023 (semaine 27)</p> <p>Épreuve de remplacement du contrôle national judiciaire les 12 et 13 juillet 2023 (semaine 28)</p> <p>Dernières épreuves de remplacement au plus tard le 13 juillet 2023 (semaine 28)</p> <p>Correction du contrôle national judiciaire du 18 juillet au 4 août 2023 (semaine 29 à 31)</p> <p>4 heures d'information syndicale le 12 janvier 2023 (semaine 2) cf.note spécifique (DCRFPN)</p>
	<p>CONGES</p> <p>5 CA : du 26 au 30 décembre 2022 (semaine 52)</p> <p>1 CA : le 19 mai 2023 (semaine 20)</p> <p>10 CA : du 17 au 28 juillet 2023 (semaines 29 à 30)</p>
	<p>STAGE</p> <p>Du 31 juillet au 25 août 2023 (4 semaines : de 31 à 34)</p> <p>Prise de service le premier jour 14H – Fin de service le dernier jour 12H</p> <p>Commission de suivi JAP « 2 » : au plus tard le 11 août 2023 (semaine 32)</p> <p>Intégration dans EVALNAT de toutes les notes et des grilles de comportement : le 11 août 2023 avant 17h (semaine 32)</p> <p>Commission d'harmonisation : au plus tard le 18 août 2023 semaine 33 (date à fixer)</p> <p>Envoi des dossiers JAP « 2 » : le 21 août 2023 avant 17h (semaine 34)</p>
	<p>ECOLE</p> <p>En école du 28 août au 24 septembre 2023 (4 semaines : de 35 à 38)</p> <p>Réunion du jury d'aptitude professionnelle « 2 » les 05-06-07 septembre 2023 (semaine 36)</p> <p>Amphi choix des postes (déconcentré), le 12 septembre 2023 (semaine 37)</p> <p>Amphi choix des postes (national), le 13 septembre 2023 (semaine 37)</p>
	<p>MODULE D'ADAPTATION AU PREMIER EMPLOI</p> <p>Du 25 septembre au 13 octobre 2023 (3 semaines : de 39 à 41)</p> <p>Pour les élèves affectés à la PP de Paris ou la DCSP (MAPE sécurité générale) : dans leur école d'origine en priorité</p> <p>Pour les élèves affectés à la PP de Paris/SAIP (sous réserve de postes dédiés à cette spécificité) : structures de formation de la DCRFPN restant à déterminer</p> <p>Pour les élèves affectés à la PP dans les services de garde et de protection (MAPE protection) : structures de formation de la DCRFPN restant à déterminer</p> <p>Pour les élèves affectés à la CRS : sur différents sites de formation de la DCCRS</p> <p>Pour les élèves affectés à la PAF : à l'ENP SENS</p>
	<p>ECOLE</p> <p>En école du 16 au 20 octobre 2023 (1 semaine : 42)</p> <p>Contrôle école écrit « 3 » le 16 octobre 2023 (semaine 42)</p> <p>Épreuve de remplacement du contrôle école écrit « 3 » le 18 octobre 2023 (semaine 43)</p> <p>Cérémonie de sortie : le 20 octobre 2023 (semaine 42)</p>
	<p>CONGES</p> <p>9 CA : du 23 octobre au 03 novembre 2023 (semaines 43 à 44)</p> <p>Prise de service : le 06 novembre 2023</p>

CF Instructions
Réfèrent National TSI

www.unitesgppolice.com



**UNITÉS GPP
POLICE**
FSMI-FO

On ne lâche rien !

04/11/22